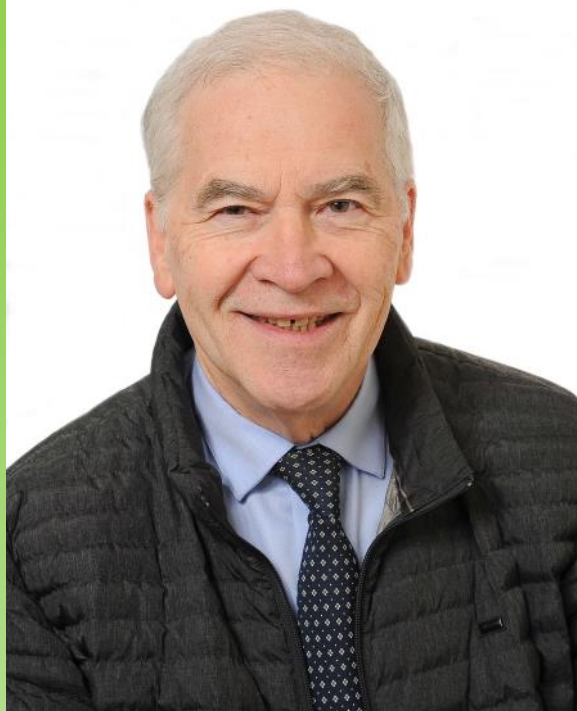


Bulletin municipal

Décembre 2020





A l'aube d'une nouvelle année : Voyons ensemble le **bilan 2020**, des **réalisations et projets** communaux en cours.

Mais que dire avant tout de l'année écoulée : « annus horribilis » pour tous et pour certains à plus d'un titre.

Qu'avant tout, il nous a fallu supporter un viral **cataclysme sanitaire** qui a **bouleversé** durablement pendant de longs mois notre **quotidien** : tant familial, amical, associatif que nos loisirs, culturels ou sportifs ... et a fortement impacté l'économie nationale, **hypothéqué** le devenir de bien des **professions** du monde de la **culture**, de la **restauration**-hôtellerie et des petits **commerces** de centre-ville en particulier.

Que pour 2021, **l'espoir vaccinal** est mis au pied des sapins et que, dans quelques mois, nous pourrions sans doute et bien vite laisser derrière nous le souvenir de successifs confinements, déconfinements progressifs à répétition et son lot de « première vague, seconde ou troisième vaguelette » peut-être à venir.

Et que ces quelques vers d'un poème de Jean Rieu, illustrent et éclairent bien vite les jours à venir :

« Le vent se lève il faut tenter de vivre / et égayer la vie en employant le rire / le plus souvent possible. / Il faut passer les moments insupportables / ou tout au moins les rendre moins pénibles / le vent se lève il faut tenter de vivre » ... Et que vienne ce jour à **tomber** tous **les masques** pour **retrouver** enfin **un vent de liberté**.

Aux écoles : Pendant les vacances, outre les divers **travaux d'entretien** courant et la réfection nécessaire du **sol** d'une première **classe d'élémentaires**, **l'ère du numérique** et de la **fibres optique** est définitivement en place dans toutes les classes. Après la Toussaint, grâce à l'octroi par l'éducation nationale qui a retenu notre candidature de **5 TNI** (tableau numérique interactif) et de **tablettes** pour les élèves. Ils viennent heureusement en complément des 2 TNI et de la classe mobile d'ordi portables déjà existante. Leur installation et la maintenance resteront à charge communale.

En centre-ville : **Place Sainte-Beuve**, mise en place des derniers aménagements et mobilier urbain, et retardé par nos divers prestataires pour cause de Covid : **bacs** avec paysagement arbustif, signalétiques nouvelles, **bancs de pierre**, et **rack à vélo** encore à venir.

L'**ensemble** Parc de la **Marlière – Place Sainte-Beuve** constitue ainsi un lieu de **promenade agréable** apprécié par nombre de nos concitoyens. Il a été mis à l'honneur dernièrement sur le site de **l'Office du Tourisme de Royaumont-Carnelle Pays de France** avec en particuliers des photos d'éclairage nocturne qui mettent bien en valeur tous les bâtis de la Place : Mairie - Ecoles - Espace Saint-Georges - Eglise.

En matière de rénovation urbaine et de voirie :

- Prise en charge par les assurances de la réparation du **parapet du pont en pierres SNCF** accidenté
- Poursuite des travaux d'**enfouissement** des **réseaux** aériens communaux en 2021 rue de la **Croix Saint-Georges** après appel d'offres en novembre.
- Pose de **caméras chasseurs** de télésurveillance sur des points de **décharges sauvages** itératifs.
- Prise en charge cet été par le département de la réfection **chaussée de la RD 909** en traversée du **Beau-Jay** et reprofilage du **fossé** drainant du quartier des **Briqueteries et de la Gare**.
- Pour la **période 2021-2022** : prise en charge également par le département du projet de **requalification du CD85** en traversée de centre-ville, **en 2 phases** de travaux : rues du Général Leclerc/Mirville – Place du Souvenir/Croix Saint-Georges. Toutes les problématiques sur cet axe de circulation, croisements, stationnements, cheminements piétonniers et PMR y sont pris en compte avec rénovation de chaussées et trottoirs.

Enfin, cette année, un **grand merci aux personnels** administratifs, techniques, animateurs périscolaires et bénévoles du CCAS qui ont été très sollicités pour travailler toujours en présentiel pendant de longs mois, dans le respect complexe des règles sanitaires successivement prescrites, fluctuantes mais imposées.

Un grand **merci** également au monde **associatif belloisien** qui se prépare avec impatience à rouvrir toutes ses activités sportives, culturelles et à nous offrir les multiples manifestations festives dont elles sont coutumières, que nous apprécions depuis des années et que nous attendons tous depuis des mois.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de Noël en famille, parmi vos proches,

en dépit de quelques prudences sanitaires encore de mises.

Et nous vous présentons nos vœux les plus cordiaux, chaleureux et d'espérance d'un heureux et rapide dénouement sanitaire pour le nouvel an 2021

J. Rieu



Réalisations - Travaux

Juillet 2020

Travaux réalisés, par le conseil départemental, de réfection de la chaussée de la RD909 au Beau Jay et de la signalétique horizontale.

Septembre 2020

Reprofilage et curage du fossé drainant avec conduite sous chaussée de la RD85 pour pallier les inondations de cette voirie en période de printemps et d'automne

Octobre 2020

Réfection du parapet du pont SNCF situé chemin rural n°4 dit de Viarmes à Saint Martin du Tertre.

Du lundi 19 octobre 2020 au vendredi 30 octobre 2020, la circulation des véhicules a été interdite sur cette voie, dans le cadre de ces travaux.





Récapitulatif des travaux réalisés ou achevés en 2020

- Ecole maternelle :

- . Après la réfection de la toiture de l'aile droite de l'école, ce sont les gouttières de l'aile gauche qui ont fait l'objet d'un remplacement pour un montant total de **4.348,00 € TTC**
- . Le portail d'accès côté foyer des anciens a été remplacé courant août pour un coût total de **4.860,00 € TTC**
- . Changement de la vitre fêlée hall d'entrée par un carreau trempé - coût des travaux : **667,28 € TTC**

- Ecole élémentaire :

- . Réfection sol d'une classe : **3844,56 € TTC** + plinthes : **580,32 € TTC**
- . Changement vitre logement **252,00 € TTC**

- Micro-crèche :

- . Suite à des problèmes d'humidité et de moisissure sur mur du dortoir, des travaux d'isolation ont été réalisés afin d'y remédier pour un montant de **3.420,00 € TTC**

- Cantine /garderie :

- . Pose de film solaire sur les baies des salles d'accueil de la garderie périscolaire pour un montant de **1.353,00 € TTC**
- . Changement du vase d'expansion de la chaufferie cantine pour **329,66 € TTC**

- Maison pour Tous :

- . Réfection du local cuisine **5.976,00 € TTC**
- . Pose de carrelage au sol et murs **823,20 € TTC**
- . Changement du bloc évier et pose d'un plan de travail **408,00 € TTC**
- . Réfection peinture jeux extérieurs **408,00 € TTC**

- Foyers des Anciens :

- . Pose de film solaire sur les baies vitrées en remplacement des stores hors usages pour un montant de **678,00 € TTC**

- Mairie - salle des fêtes :

- . Travaux peinture partiels sur mur suite à une fuite d'eau **1.080,00 € TTC**

- Espace Saint-Georges :

- . Changement du ballon eau chaude **772,80 € TTC**

- Cimetière :

- . Construction d'un abri : **7.909,72 € TTC**
- . Couverture **19.920,00 € TTC**
- . Charpente **14.449,88 € TTC**
- . Sol **96.092,40 € TTC***
- . Aménagement columbarium **96.092,40 € TTC***

*(mandaté en 2020 : **62.944,80 € TTC** - reste à régler en 2021 : **33.147,60 € TTC**)

Ces deux points ont fait l'objet de l'attribution d'une DETR 2019 (Dotation Equipement Territoires Ruraux) pour un montant de **46.124,00 €**

D'autres petits travaux d'entretien sont effectués au cas par cas tout au long de l'année soit par le personnel des services techniques ou par des entreprises extérieures.

Monique MOREAU,
Maire-Adjointe
Déléguée aux Bâtiments



Remplacement du portail

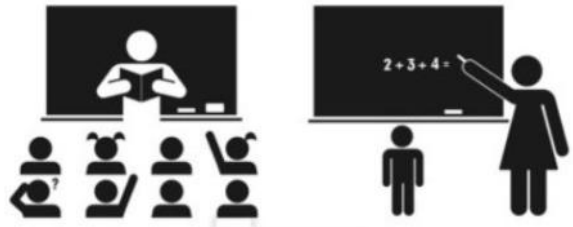


Réfection du local cuisine



Réfection du sol d'une classe

NOS ECOLES



Une année **2020** malheureusement riche en rebondissements dans nos Ecoles !

Après un début d'année normal, la Covid s'est immiscée dans nos vies et a fortement perturbé nos habitudes et donc celle de nos enfants. L'école est devenue **distancielle**. Seuls nos services **techniques**, nos bureaux **administratifs** et nos **services périscolaires** ont assuré une présence afin d'aider l'école dans sa mission et ensuite préparer les rentrées successives accompagnées de contraintes changeantes au gré des différentes annonces. Je ne pourrai jamais les remercier suffisamment d'avoir été à mes côtés pour pouvoir faciliter la reprise de nos écoles et surtout de leur maintien ! Mes remerciements s'adressent aussi aux enseignants et directrices qui sont les pierres angulaires de nos Ecoles.

Après un premier confinement brutal, le **déconfinement** a été mis en place de façon proactive à Belloy en France dans le respect des règles et ce avec nos enseignants pour un retour à la "normale" le 22 juin dernier.

L'été a permis la mise en place de notre **Adosociété** pour venir prolonger l'activité de **l'Acelvec** et donc proposer des activités pendant les vacances scolaires à nos enfants âgés de 4 à 17 ans. Ce nouveau club a trouvé ses marques pendant les vacances scolaires mais il n'est pas certain d'ouvrir le mercredi faute d'inscrits suffisants. Sokaïna a succédé à Aurélie pour la direction de ce club et la transition s'était faite en douceur lors des vacances de la Toussaint. Merci à Aurélie d'avoir participé au début de cette nouvelle aventure.

Notre **équipe d'animation** s'est un peu renouvelée l'été dernier et a surtout été renforcée pour faire face à la Covid. Bienvenue à Amélie, Wassa, Clémence, Anaïs, Sokaïna et Ingrid qui ont été accueillies par Corinne, Isabelle, Béatrice, Véronique et Stéphanie sous la houlette de notre coordinatrice Alexandra. Un trombinoscope est disponible à l'entrée du périscolaire si nécessaire. N'oublions pas nos deux Atsems Sandrine et Mina aussi !

L'inclusion n'est pas juste une promesse à Belloy En France dans nos services périscolaires ! Nous avons mis en place un **accueil personnalisé** pour un enfant. Merci à Sandrine et Nadia pour leur altruisme ! Cependant ce type d'accueil n'est rendu possible que grâce à un gros travail de préparation entre nos Ecoles, nos Atsems et notre service périscolaire ainsi qu'à notre capacité à recruter un encadrant adapté. Des réunions sont donc obligatoires avant toute inscription.

Nous avons par la même occasion fait évoluer notre **communication**. Les informations Ecoles de la Mairie sont maintenant disponibles sur Facebook (page de la ville), sur l'application téléphone, sur le site internet de la ville, sur les panneaux lumineux ou tout simplement par affichage.

Ces dernières semaines ont été éprouvantes à cause de la circulation du virus et je vous laisse le soin de consulter toutes les dernières actions mises en place sur le site de la Mairie. Nous nous sommes efforcés de maintenir les services périscolaires ouverts, d'accueillir les enseignants remplaçants quand cela nous a été demandé ou de remplacer nos Atsems. La fermeture ponctuelle d'un service n'a été mis en place qu'en dernier recours si la raison nous y poussait. Le temps scolaire étant organisé par l'éducation nationale, nous ne sommes pas mis au courant de l'organisation de celui-ci malgré nos nombreuses demandes. Aucune notification sur les absences ou les remplacements d'enseignants entraînent des tensions sur la tenue et la facture des services périscolaires. Je vous encourage à vous manifester auprès de notre Inspectrice de l'Education Nationale pour que celle-ci puissent faire évoluer l'organisation de son service ainsi que ses moyens pour au final accueillir tous nos petits Belloysiens tous les jours !

Nous allons essayer de terminer positivement ensemble cette année avec trois événements autour de la caisse des écoles:

Le **concours de Dessins** pour nos écoliers

Le **concours de Photos** pour embellir notre village

La venue du **Père Noël** dans nos écoles dans une version adaptée par nos soins et celui de nos directrices

Tous nos services ainsi que moi-même restons à votre écoute et vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

Thibaut Sainte-Beuve

Maire-Adjoint aux affaires scolaires



Le mot d'Isabelle PREVOST Directrice de l'école élémentaire Albert BOUCHER.

Voici 2 photos, la première qui a été réalisée par Francesca pour soutenir le personnel soignant durant le confinement et la deuxième qui a été réalisée par les enfants "prioritaires" accueillis en présentiel sur l'école le jeudi et le vendredi.

Et enfin les CM2 ont participé à un concours sur la biodiversité et réalisé un Webmail juste avant le confinement, voici l'adresse pour y accéder:

<https://reporters.1jour1actu.com/webj/le-ver-de-terre-au-coeur-de-la-biodiversite>





ACELVEC (Association des Centres de Loisirs et de Vacances de l'Enfance de Carnelle)

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 communes (Belloy-en-France, Villaines-sous-Bois et Saint-Martin du Tertre) âgées de 4 à 12 ans tous les mercredis de l'année scolaire et pendant les vacances scolaires.

A l'approche de cette fin d'année 2020, malgré la présence de la COVID-19 dans nos vies, le centre de loisirs a repris son rythme depuis le 3 juin 2020. Cet été, les enfants ont pu retrouver leurs activités variées qui ont lieu les matins et après-midis. En outre, une fois par semaine une **grande sortie** est prévue, en voici un échantillon : **Parc Adventureland, Parc Asterix, Sherwood, La mer de sable et la Ferme à Elancourt**. Les inscriptions se font toujours via internet mais depuis la rentrée scolaire, vous pouvez effectuer le règlement de celles-ci par virement (le RIB est indiqué sur les factures).

Enfin, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Sabine LOREA
Conseillère municipale



11 NOVEMBRE 2020 : UN HOMMAGE EN PLEIN BROUILLARD !

Brouillard et nuages bas plombaient l'atmosphère de Belloy-en-France en ce 11 novembre 2020. Une météo en phase avec la cérémonie du jour. Pandémie et consignes préfectorales obligent, c'est un tout petit cortège qui s'est ébranlé de la Place Sainte-Beuve, aux sons des onze coups égrainés par l'église Saint Georges. La voiture du policier municipal, diffusant la musique militaire de rigueur, ouvrait la voie à travers notre village jusqu'à la place du Souvenir.

Trois gerbes furent déposées au pied de notre monument aux morts : l'une au nom de l'association locale des anciens combattants, la seconde au nom de notre député, **Guillaume VUILLETET**, et la troisième au nom du Conseil municipal. Puis ce fut l'appel aux Morts : d'abord furent appelés les noms des Belloysiens morts pour la France aux cours des différents conflits qui marquèrent le 20^{ème} siècle puis – et c'était une initiative nouvelle de la part du gouvernement – celui des vingt militaires français récemment morts pour la France sur le théâtre des opérations extérieures. Notre maire, **Raphaël BARBAROSSA**, tint à associer à cet hommage les trois victimes du terrorisme lors de l'attentat récemment perpétré dans la basilique de Nice mais aussi, **Samuel PATY**, ce professeur du collège de Conflans-Sainte-Honorine, assassiné et atrocement mutilé à la veille des congés de Toussaint uniquement parce qu'il voulait enseigner à ses élèves la liberté de parole et les valeurs de notre république laïque.

La sonnerie aux Morts retentit alors, suivie d'une minute de silence puis de La Marseillaise qui termina ce moment d'émotion, de reconnaissance et de respect envers toutes ces personnes mises à l'honneur en ce jour de mémoire.

Raphaël BARBAROSSA donna alors lecture du message de **Geneviève DARRIEUSSECQ**, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. Dans ce texte, la ministre rappelait que c'est le 11 novembre 1920 que le peuple de France a accompagné sous les voûtes de l'Arc de Triomphe le corps d'un soldat « parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin des Dames, de Lorraine, de la Meuse ... Un de ces braves ! » Quelques mois plus tard, ce « soldat inconnu » était inhumé et, « depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. » Mme DARRIEUSSECQ rappelait également que, quelques heures plus tard, **Maurice GENEVOIX**, entrerait au Panthéon. « Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de Ceux de 14. Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. »

Cet hommage terminé, le petit cortège s'en retourna vers la mairie aux sons de l'Hymne à la Joie, cette œuvre de Beethoven que l'Union Européenne s'est choisi pour hymne.

Jean-Marie BONTEMPS
Maire-adjoint





NOS ANCIENS

Le CCAS*/CIAS* ET LA COVID 19

*CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales - Mairie

*CIAS : Centre Intercommunal d'Actions Sociales - Communauté Communes Carnelle Pays de France (C3PF)

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Cette année 2020 est particulièrement marquée par cette pandémie sans précédent qui touche le monde entier.

Les conséquences de la **covid 19** ont amené le CCAS à **annuler** le traditionnel repas de **fin d'année**.

Néanmoins une **valisette** de produits festifs de Noël des plus importantes est distribuée à chaque personnes âgées de **70 ans et plus** dans les conditions habituelles par les membres du CCAS et l'Amicale des Anciens.

De même que pour toutes les salles recevant du public, le **foyer des anciens** a fermé ses portes au grand regret des anciens qui s'y réunissent tous les jeudis après-midi pour y passer un moment convivial et toutes les sorties programmées ont, bien sûr, dû être annulées.

D'autre part, dès l'annonce d'un re-confinement, la municipalité a réactivé le processus **d'aide aux personnes vulnérables** et dépendantes, comme cela a été fait lors du premier confinement.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à vous rapprocher du service administratif de la mairie en appelant le 01.30.35.70.14.

Le **bus itinérant** du CIAS qui a repris ses tournées début septembre continue malgré ce reconfinement à assurer ses permanences dans les communes suivant un planning établi en septembre et vous y accueille sur rendez-vous uniquement avec un protocole sanitaire renforcé.

Informations et prise de rendez-vous :

Tél. : 06.43.60.03.32 - mail : cias@c3pf.fr

Nous attirons également votre attention sur le fait qu'actuellement, il circule des arnaques téléphoniques en tout genre en cette période de confinement. Nous vous invitons à rester très vigilants et surtout dès que l'on vous demande de communiquer vos coordonnées bancaires ne poursuivez pas la conversation et raccrochez le téléphone.

Malgré cette période difficile, je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An, restez prudents et continuez à bien prendre soin de vous.



Monique MOREAU, Maire-Adjointe, déléguée auprès du CCAS



Service Public Itinérant

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS



DOSSIER TRI'OR : Recommandations et informations

Le coût de traitement de nos déchets ménagers par Tri-Or est dépendant de la qualité du tri de nos déchets.

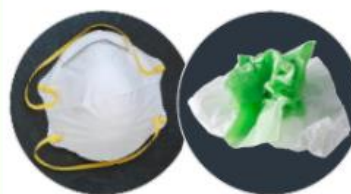
ATTENTION À CE QUE VOUS JETEZ DANS VOS ORDURES MÉNAGÈRES

Vos ordures ménagères étant traitées dans une usine de compostage...



... le **linge**, les **gravats** et **branchages** créent des bouchons nuisibles à son fonctionnement.

LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE AVEC VOS DÉCHETS



Masques,
mouchoirs, gants,
accessoires
de protection,
lingettes nettoyantes



Sac plastique
dédié
bien fermé
pendant 24h

Dans le bac
d'ordures
ménagères
et **SURTOUT PAS**
dans le bac de tri



Sac
d'ordures
ménagères
fermé



FERMETURE PROCHAINE DE LA DÉCHETTERIE DE VIARMES POUR TRAVAUX

Des travaux d'aménagement sont réalisés

Depuis le **26 novembre 2020.**

La déchetterie de Champagne sur Oise sera à votre disposition durant cette période.

La durée des travaux est prévue pour 11 semaines



ZA du Paradis
Rue Pasteur prolongée



**Dimanche 27 septembre
2020 :**

NETTOYONS BELLOY N°2

Faut-il ou pas annuler cette deuxième opération « Nettoyons Belloy » à cause d'une météo qui n'est absolument pas encourageante ? Telle est la question que se pose l'équipe organisatrice, coordonnée par **Jérôme CHEVALLIER** aidé notamment par **Charlotte CARSENTI** et **Dominique PASSE-RIEUX** dans les jours qui précèdent et le dimanche matin même car à 8h, c'est la pluie qui tombe sur Belloy ! Va-t-on faire un grand flop ?

UNE PREPARATION MINUTIEUSE

Fort de l'expérience précédente, Jérôme avait recontacté tous les partenaires qui nous avaient fait confiance un an plus tôt : la communauté de communes Carnelle Pays de France (**C3PF**), le Parc naturel régional Oise-Pays de France (**PNR**), le syndicat **Tri-Or**, **Paprec**, les **directrices** et les **enseignants** de nos deux écoles, la **mairie** de Belloy. Tous répondirent présents et nous leur adressons un grand merci ; tout particulièrement aux deux agents des services techniques municipaux qui sont venus en ce dimanche matin nous aider en mettant à notre disposition les tracteurs de la commune. Cerise sur le gâteau cette année, Jérôme, Charlotte et Dominique ont été interviewés sur **Radio Engchien** le mercredi matin précédent pour présenter l'opération « Nettoyons Belloy ».

LE MIRACLE EUT LIEU

Tout était prêt dans la salle des Fêtes municipale, où nous nous étions repliés vu le temps, pour accueillir les participants. Incroyable mais vrai : malgré la pluie et le vent, une trentaine d'adultes répondirent présents ! Certes les enfants étaient absents et les adolescents en nombre très limité – c'est bien compréhensible – mais les équipes munies des gilets, des sacs et du matériel mis à notre disposition par le PNR s'éparpillèrent sur le territoire belloysien en ciblant particulièrement le CD 909. En **fin de matinée**, la **benne de Paprec** était **bien remplie** et les quantités importantes de déchets qui avaient été ramassées par nos volontaires courageux étaient triées avec l'aide des animatrices de Tri-Or présentes à nos côtés.

ET MAINTENANT ?

Vu l'intérêt soulevé par cette opération (lire l'article paru dans la « **Gazette du Val d'Oise** »), nous comptons bien la renouveler au cours de l'année qui vient. Peut-être le ferons-nous aussi dans un cadre intercommunal car de nombreuses communes de la C3PF ont mis en œuvre une opération identique à la nôtre au cours du mois de septembre. Pourquoi ne pas favoriser une **démarche communautaire** pour montrer l'intérêt que nous portons tous à la qualité de notre environnement ?

Jean-Marie BONTEMPS, Maire adjoint







Pour certaines communes de notre intercommunalité (Viarmes et Saint Martin du Tertre), il a fallu attendre le deuxième tour des élections municipales (juin 2020) pour connaître les élus et pouvoir ainsi constituer le conseil communautaire qui réunit les représentants des 19 communes constituant « Carnelle Pays de France » (C3PF). Pour Belloy-en-France **Raphaël BARROSSA** participe au bureau communautaire/conseil des maires ; **Delphine DRAPEAU** et **Jean-Marie BONTEMPS** au conseil communautaire.

EN ROUTE POUR UN NOUVEAU MANDAT (2020-2026)

Pour rattraper le temps « perdu » et surtout tout mettre en place avant le départ en vacances, le conseil communautaire s'est réuni à Baillet-en-France le 8 et le 10 juillet 2020. Il a réélu son **président, Patrice ROBIN**, maire de Villaines-sous-Bois, et ses **onze vice-présidents**. Il a mis en place les **treize commissions** de travail qui couvrent tous les domaines de compétence de notre intercommunalité (**finances, social, culture, environnement, développement économique, petits commerces, mutualisation, Patrimoine, tourisme, emploi et formation, communication, etc.**) et dans lesquelles les conseillers communautaires se sont inscrits en fonction de leurs préférences. Toutes les commissions se sont depuis lors mises au travail. Pour aujourd'hui, revenons simplement, dans leur diversité, sur certaines actions mises en place.



BIBLIOTHEQUES :

Au moment où sont écrites ces lignes, nous ne pouvons pas prévoir l'évolution de la situation sanitaire dans notre pays. Bien évidemment, si la **bibliothèque** de **Belloy** a pu ré-ouvrir, nous ne doutons pas que vous irez nombreux profiter des livres en rayons. Rappelons-nous que, sur décision du Conseil communautaire, l'adhésion aux 9 bibliothèques de Carnelle Pays de France est gratuite. Si notre bibliothèque est fermée au public, la Communauté de communes se mobilise pour assurer le **prêt à la demande**. Vous devez rejoindre le catalogue en ligne (<https://carnelle-pays-de-france-culture.fr>), vous identifier (première lettre du prénom attachée au nom : jdupont pour Jules Dupont), rechercher votre document, cliquer sur Réserver et confirmer. Pour toute question : 01 34 71 21 20. Ce service est disponible aussi pour les non adhérents.



CULTURE :

L'**Abbaye de Royaumont** qui bénéficie du soutien de la C3PF depuis plusieurs années, a pu, malgré le contexte difficile, faire profiter les amateurs de son festival annuel du 6 septembre au 31 octobre 2020. Certes ce festival a eu lieu en format réduit (nombre de concerts et nombre de spectateurs) mais **17 spectacles** de très grande qualité dans les domaines de la **musique classique, de l'art lyrique, de la poésie ou de la danse** ont fait « salle comble » dans le respect des recommandations sanitaires. Seul, le concert du 31 octobre n'a pas pu être joué « en présentiel » mais a été diffusé sur les réseaux sociaux.

Rappelons que tous les habitants de notre communauté – et donc tous les Belloysiens – peuvent bénéficier de **l'entrée gratuite à l'Abbaye de Royaumont** depuis le **15 décembre 2020** et que chaque dimanche, un con-

cert d'orgues, une conférence ou une visite commentée est compris dans le billet d'entrée, donc **gratuit** pour nous. Enfin, comme tous les ans, nos **écoles** bénéficient d'**ateliers** proposés par les animateurs et artistes de l'Abbaye. Reportés à plusieurs reprises à cause de la situation sanitaire, trois ont pu avoir lieu à Belloy avant les congés de Noël. Bien entendu, ces ateliers comme la gratuité des visites sont financés par la Communauté de Communes.

LUTTE CONTRE LES DEPOTS SAUVAGES :



La C3PF a consacré un budget de presque 200 000 euros pour aider les communes à lutter contre les dépôts sauvages qui polluent notre environnement. Non seulement elle fait procéder à l'**enlèvement** de ces **dépôts** (avec une petite participation financière de la commune) mais elle procède à l'**installation de barrières et caméras**, en liaison avec les agriculteurs qui pâtissent beaucoup de ces dépôts sauvages et les forces de gendarmerie, pour tenter d'abord de limiter le nombre de ces dépôts mais aussi d'identifier et de poursuivre ces délinquants au comportement irresponsable. Belloy-en-France a bénéficié de cette action communautaire en complément de celles qui ont été menées dans ce domaine par les élus et les personnels municipaux.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) :

Sans revenir sur toute l'action du CIAS (voir article de Monique MOREAU), rappelons que le « **Bus des services** » passe régulièrement dans notre commune pour se tenir à la disposition des Belloysiens et répondre à leurs questions dans le domaine social. Lors du récent conseil communautaire, **Mme AKNOUCHE**, vice-présidente à l'action sociale, a insisté sur la qualité des renseignements qui figuraient sur le site de la C3PF dans le domaine de la petite enfance. Allez jeter un œil attentif : vous ne le regretterez pas !

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE :

Rappelons simplement que la communauté de communes propose des locaux à de nombreuses entreprises dans le « **Village Morantin** » situé à CHAUMONTEL. Elle a également œuvré à la création de la « **zone d'activités de l'Orme** » (sur les communes de Belloy-en-France et Viarmes) : la très grande majorité des terrains est vendue, quelques entreprises sont en activité mais la plupart des bâtiments sont en-

core en construction, ce qui promet un regain d'activités dans les prochains mois. Pendant la période difficile que les entreprises ont traversée et, pour certaines, traversent encore, la communauté de communes a cherché à répondre aux besoins exprimés par les entreprises en difficulté.

Nous aurions pu parler aussi du tourisme (**plan vélo**), des travaux au **Château de la Motte** (Luzarches) qui sera le futur siège de la C3PF, de la commu-

nication (le prochain exemplaire des « **Feuilles de Carnelle** » paraîtra en janvier 2021), de la réfection des chaussées et des caméras de vidéo-protection, autant de domaines où la Communauté est active pour répondre à vos besoins et faire en sorte que, chaque jour davantage, il soit agréable de vivre à Carnelle Pays de France.

Jean-Marie BONTEMPS
Vice-président de la C3PF

FORUM DES ASSOCIATIONS

Malgré un contexte particulier, **19 associations** belloysiennes ont participé le 6 septembre 2020 au Forum des Associations de Belloy en France.

Dans un **nouveau format**, puisqu'elle se déroulait sur la journée entière du dimanche, la rencontre a permis aux associations de renouer avec leurs adhérents, anciens et futurs, après la longue pause imposée par la pandémie.

Il faut saluer le courage et le dévouement de tous les bénévoles qui font la richesse de notre tissu associatif. Je remercie et encourage notamment les jeunes femmes qui ont su rebondir très rapidement après la démission du président de l'Evazion fin août. Elles ont repris les rênes du Club de **zumba** pour que leurs adhérent(e)s puissent continuer à s'adonner à leur sport favori. Nous leur souhaitons de garder cette belle énergie collective, et remercions Tony Charlery pour toute l'énergie qu'il a insufflée au club.

D'autre part, c'est avec grand plaisir que nous avons accueilli sur la commune le club de **Sambo**, de nombreuses fois médaillé à l'échelle internationale, qui a fait un carton plein de nouvelles recrues. Discipline ouverte à tous dès 4 ans, le Sambo est un art martial mélangeant le judo, la boxe et la lutte. Les entraînements se déroulent les lundis et mercredis dans la salle polyvalente de Belloy en France.

Je souhaite enfin redire à tous les dirigeants d'associations combien la municipalité sera auprès d'eux lors de la relance des activités. Nous avons bien conscience que l'année 2020 a été dévastatrice pour le monde associatif, mettant un coup d'arrêt à toutes vos initiatives. Mais nous savons que vous avez plein de ressources, et que la reprise n'en sera que plus belle. Nul doute, les Belloysiennes et Belloysiens seront derrière vous !

Delphine Drapeau
Maire-Adjointe aux Associations



DES NOUVELLES DE L'ASCB

L'ASCB est composée de 6 sections :

TIR FOOT JUDO YOGA GENEALOGIE BIBLIOTHEQUE

Actuellement, et jusqu'à ce que les règles sanitaires soient plus souples, ces sections sont en « sommeil ».

Nous attendons avec impatience de reprendre nos activités, cela aidera à redonner un peu de vie à notre village et à nos Adhérents de retrouver une vie sportive et culturelle.

Nous avons une pensée particulière pour deux de nos bénévoles qui se sont investis dans la vie de l'ASCB depuis plus de 30 ans.

Pour **Guy**, parti en mars dernier, qui s'est occupé du foot avec passion et dévouement

Pour **Michèle**, partie en octobre dernier, qui s'était investie d'abord dans le judo pendant plus de 10 ans, puis à la bibliothèque, le yoga et la généalogie.

Ils ont compté dans la vie de l'ASCB, et nous les en remercions.

Aline Caron
Présidente de l'ASCB



BAILA SALSA

L'association de danses latines « Baila Salsa » garde le moral et s'organise pendant le confinement !

Baila Salsa est une association qui propose des cours de Salsa, Bachata, Kizomba et Rueda de Casino le mardi et jeudi soir. Installée à Belloy-en-France depuis 2013, l'association s'est organisée pour une rentrée un peu particulière dans le contexte actuel et le pari est réussi.



L'annonce du second confinement a été un coup dur pour le moral des adhérents, mais heureusement l'équipe de professeurs a ses astuces pour occuper les élèves.

Baila Salsa

Lassana et sa partenaire Mathilde, médaille d'or du concours de Rueda de Casino d'Epinay sur seine en 2018 envoient des vidéos de Salsa et Kizomba chaque semaine aux élèves et les challengent pour reproduire la chorégraphie. Les élèves se prennent au jeu, se filment et envoient en retour leur vidéo tournées depuis chez eux. L'occasion de se découvrir sans masque pour la première fois. Professeurs et élèves restent donc connectés grâce à des groupes Whatsapp.

Giorgio Rod quant à lui, professeur d'origine chilienne ayant remporté de nombreux concours, propose des Lives musicaux sur Facebook, permettant ainsi à tous les élèves d'écouter de la Salsa ou de la Bachata. Les élèves peuvent ainsi interagir spontanément avec lui.

Il y a de la bienveillance et de l'amitié entre tous. On y échange aussi des petites blagues. Il y a surtout ce besoin de rester en contact et ce désir très fort de se retrouver bientôt tous ensemble.

ASSOCIATION BELLOY-EN-FRANCE AUTREMENT

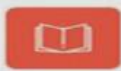


L'association Belloy en France autrement, est une association d'actions sociales, sportives et culturelles.



SPORT

Marche hebdomadaire et courses tous âges.
Initiations sportives.
Organisation d'événements



ÉDUCATION

Soutien scolaire.
Apprentissage du français.



CULTURE

Expositions culturelles.
Rallyes pédestres.
Balades citoyennes pique-nique



SOCIAL

Dépannage informatique.
Informations aux premiers secours.
Accompagnement du handicap dans Belloy.



ANIMATION

Organisation d'événements festifs
Concerts/spectacles.

Belloy en France autrement, est une nouvelle association sur la commune qui vous propose de nombreuses activités en famille ou entre amis. Françoise Dolto disait : « Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité ». Alors n'hésitez pas à nous rejoindre et partager avec nos adhérents diverses activités.

Les dernières mesures sanitaires nous ont contraints à interrompre nos actions mais nous reviendrons dès que possible!

Suivez-nous sur notre page Facebook, ou contactez notre bureau pour plus de renseignements. Portez vous bien et prenez soin de vous.

Président: Daniel Guedon, Vice-Président: Dorothee Marcy, Trésorier : Céline Gulassa, Secrétaire : Maria Marais

ADHÉREZ A L'ASSOCIATION : 10 € PAR AN ET PAR PERSONNE
FAMILLE DE 4 OU PLUS : 30 € PAR AN



Association Belloy-en-France autrement



belloyenfranceautrement@gmail.com



BEF :

Belloy en fête

c'est une joyeuse équipe de 20 bénévoles. Depuis 2005, notre association anime la vie de notre village avec des festivités nombreuses et variées, tout au long de l'année. Malheureusement, en cette période de confinement, notre activité est suspendue, depuis notre fameuse brocante d'avril 2020. Mais nous nous tenons prêts, et tous les bénévoles seront présents pour vous divertir dès la fin de cette bien triste période, nous en aurons tous grand besoin.

Vous pourrez compter sur nous !

A vos agendas 2021 (selon les mesures sanitaires) :

- **Assemblée Générale** samedi 30 janvier 2021
- **Soirée Martiniquaise** (karaoké) samedi 6 février 2021
- **Inscription Brocante** samedi 6 mars 2021



Brocante dimanche 11 avril 2021

- **Fête Patronale** 8 / 9 / 10 mai 2021

- **Bal de l'été** samedi 12 juin 2021

- **Beaujolais** jeudi 18 novembre 2021

Comme toujours, toute personne désirant rejoindre notre association est la bienvenue.

C'est tous ensemble que nous pourrons continuer à faire vivre notre village.

Toute l'équipe du BEF vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez tous bien soin de vous.



Brocante 2018



Karaoké 2018



Chasse aux oeufs 2018



Association du COTAB Comité d'organisation du Téléthon à Belloy

En cette année 2020, très compliquée, très frustrante pour toutes les associations, nous avons pu proposer et organiser notre 2^{ème} **Marche Gourmande** sous un beau soleil.

Plus de 100 personnes s'étaient données rendez-vous et avaient arpenté les chemins de notre village.

Virginie et Sylvain ont une nouvelle fois accueilli les marcheurs, qui ont pu se restaurer dans une ambiance joyeuse et conviviale.

Toute la recette de cette journée a été reversée à l'A.F.M, lors du Téléthon 2020.

Malheureusement le 3^{ème} Salon du Vinye, toutes nos **soirées** et nos **animations** prévues pour le Téléthon 2020, ont dû être **annulées** ou **reportées**.

Les enfants, les familles et les chercheurs comptent énormément sur vous.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021, qui nous l'espérons tous, permettra à toutes les associations de refaire vivre notre village..

ASC BELLOY ST MARTIN Section FOOTBALL

Pour la saison 2020/2021 le club a engagé 16 équipes :

En championnat et coupes du val d'Oise :

13 équipes dont :

2 en féminines -2 équipes en foot loisir-1 équipe en championnat régional et en coupe de PARIS, en effet notre équipe seniors CDM évolue au niveau régional (Ile de France)

EFFECTIF

Cette saison le club a **220 adhérents** et adhérentes dont **30 féminines**, **30 dirigeants** et **1 dirigeante** pour encadrer 16 équipes et gérer le club.

Au niveau de l'encadrement plusieurs dirigeants sont diplômés .

Nous avons aussi **2 arbitres** de foot à 11.

DATES A RETENIR :

En juin 2021 nos traditionnels tournois

En juin 2021 notre assemblée générale

REMERCIEMENTS

Nous remercions les mairies de Belloy en France et de Saint Martin du tertre qui ont accepté de nous offrir les médailles et les coupes pour les tournois, reportés en septembre du fait du covid pour les petits.

Nous remercions les habitants de Belloy en France et Saint Martin du tertre pour leurs dons lors du calendrier 2021 ainsi que le personnel communal pour l'entretien des terrains .

Nous remercions tous ceux qui nous aident par leurs dons ou sponsoring.

Toute l'équipe du club de football vous souhaite une excellente année 2021.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour encadrer les équipes. Pour tous renseignements, dons ou sponsoring vous pouvez contacter :

Thierry LESAFFRE 01 30 35 99 34

Didier JEAN 01 30 35 91 32



(Photographie 2019)



La caisse des écoles a organisé
Un concours d'illuminations de Noël ouvert à tous les Belloysiens. Elle organise également un concours de dessin ouvert aux enfants des écoles maternelle et élémentaire.



APE

Chers parents , chers enfants,

L'association Promenons-nous dans Belloy reste proche de vous dans ce contexte inédit et il faut bien le dire « pesant » pour tous . Nous espérons vivement vous retrouver autour d'événements festifs et familiaux et se réjouir des sourires, des rires des petits mais aussi des grands. Ce temps viendra !!

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches. n'hésitez pas à communiquer avec nous sur la boîte mail (ape.pndb@gmail.com) de l'association ! Nous nous ferons un plaisir de vous répondre !!

À très vite !

SAMBO

Président

Wielfried SCHNEIDER

Secrétaire

Stéphanie SCHNEIDER

Trésorier

Béatrice BOURGEOIS

Coach

Gilles SCHNEIDER

Jours et horaires d'entraînement

Lundi et mercredi pendant la période scolaire

enfant (4-9 ans) 18h15 à 19h00

ados (10-15 ans) 19h00 à 20h00

Adultes (16ans et +) 20h00 à 22h00

Téléphone

01 34 71 14 17

Résultats des derniers championnats :
CHAMPIONNAT DE France - DU 07 ET 08 MARS 2020 - CEYRAT
5 COMBATTANTS = 3 PODIUMS
CHAMPIONNAT ILE DE France - DU 19 JANVIER 2020 - COURDIMANCHE

6 COMBATTANTS = 4 PODIUMS
CHAMPIONNAT ILE DE France - DU 08 DECEMBRE 2019 - PARIS
1 COMBATTANT = 1 PODIUM
OPEN INTERNATIONAL DE CAEN - DU 30 NOVEMBRE 2019
4 COMBATTANTS = 2 PODIUMS
CHALLENGE DE CLAYE-SOUILLY - DU 15 JUIN 2019
3 COMBATTANTS = 3 PODIUMS
CHALLENGE DE CLAYE-SOUILLY - DU 15 JUIN 2019
3 COMBATTANTS = 3 PODIUMS





CCMB

Une saison inédite et très particulière

Inutile de chercher les statistiques habituelles pour cette saison qui restera néanmoins marquée dans les annales du club pour les raisons de crise sanitaire que personne n'aurait imaginée...

Bien sûr qu'il y a matière à relativiser quand on parle sport ou loisir, mais un club sportif c'est aussi un collectif humain qui traverse cette pandémie au rythme d'une évolution qui paraît toujours aujourd'hui sans fin !

Le **président PENZA** et ses coureurs avaient pourtant bien commencé l'année avec la deuxième édition du Run & Bike sur le territoire d'Attainville une belle confirmation qui permet d'espérer de nouvelles organisations dans le genre en prologue des futures saisons cyclistes.

Ensuite, tous les **sociétaires du CCM BELLOY** ont pris leur mal en patience durant la période de confinement entraînement sur home traîner

avec pour certains des compétitions virtuelles qui furent organisées dans l'attente de jours meilleurs... et avec le seul objectif de garder la forme et le moral.

L'été venu, les premières compétitions ont permis aux plus ambitieux de s'aligner en Picardie afin de préparer l'événement de la rentrée l'organisation par le club de sa course de fin de saison sur la commune d'Attainville, la première course organisée dans le Val d'Oise qui a pris pour la circonstance des allures de rentrée des classes !

Un franc succès avec plus de 200 participants dans le strict respect des règles d'un protocole des plus exigeants.

Une belle récompense pour l'équipe à la tunique verte qui a fait preuve de réactivité et d'une mobilisation connue de tous.

Difficile de citer les uns plutôt que les autres mais bravo à tous les coureurs ayant repris les compétitions entre août et octobre dans un contexte incertain et contraignant.

Une mention spéciale à **Éric DELATTRE** 4^{ème} du championnat de France individuel du contre la montre qui a porté haut les couleurs de BELLOY au niveau national.

Enfin un succès à souligner la victoire par équipes sur le circuit de Marines un succès collectif

cher au président et porteur d'espoir pour l'avenir...

Le club souhaite la bienvenue à Franck LACAINE, Jacques LAGNEAU de Saint Martin du Tertre et Thibault BRISEBARRE de Belloy-en-France.

Pour conclure, le CCM BELLOY tient à **remercier** ses **bénévoles** en rappelant la dynamique du site officiel du club

<http://ccm-belloy.eklablog.com/>

Ainsi que sa page Facebook, remercier aussi ses sponsors, partenaires en formulant un appel à ces derniers la crise ayant fait son effet sur les recettes habituelles du club, des soutiens renforcés ou nouveaux sont nécessaires pour la pérennité d'un club ayant toujours affirmé et prouvé qu'on pouvait compter sur lui.

Le CCM BELLOY présente tous ses vœux pour l'année 2021.

Alain DENIS



Jeannie LONGO et Michel PENZA le Président du CCM BELLOY au Championnat de France du Contre la montre à Sault (Vaucluse)

ASCB - section GENEALOGIE

En septembre 2019 il avait été proposé un concours photos - exposition de cartes postales anciennes - et pour son **dixième anniversaire** une **rétrospective** des précédentes expositions pendant la semaine du 11 novembre. Malheureusement nous avons été amenés à **annuler** cet événement faute de participants. Ensuite il y a eu le premier confinement et l'activité de la section a été mise en sommeil, crise sanitaire oblige, et n'a pas repris depuis mais nous restons optimistes et espérons que l'année 2021 nous permettra de reprendre un fonctionnement normal.

Aujourd'hui c'est avec une très grande tristesse que nous avons perdu, après **Roger RENAULD**, une deuxième figure importante de notre section, **Michelle BARBAROSSA**. En effet Michelle était très impliquée dans les recherches historiques pour lesquelles elle avait développé de grandes compétences et où son esprit de synthèse avait été d'un grand secours. Elle va bien nous manquer. Mais ce sont avant tout son ouverture d'esprit, sa bonne humeur et son amitié qui vont laisser un grand vide. Le 30 octobre dernier, à ses obsèques, la section tenait tout particulièrement à être représentée et à lui rendre un dernier hommage.

La section généalogie





Paroisse de Belloy-en-France

Avec les confinements, la vie de la paroisse a été perturbée. Les Confirmations, Professions de Foi et Premières Communions qui devaient avoir lieu en mai et juin ont dû être reportées. C'est ainsi que les Premières Communions furent célébrées le dimanche 27 septembre et les Professions de foi le 4 octobre. Mgr l'Evêque de Pontoise devait venir le 10 mai pour les Confirmations. Repoussées au 13 décembre, il n'est pas certain qu'elles auront lieu à cette date-là.

Horaires des messes : une feuille d'annonces est affichée au presbytère. (cf aussi le site internet de la paroisse)

Dimanche 11 h – Messe à Belloy, il y a aussi une messe le dimanche à 9 h à Villiers-le-Sec et le samedi à 18h30 à Villaines-sous-Bois.

Baptêmes : il est indispensable de s'inscrire quelques semaines auparavant. Que faut-il apporter ? Un livret de famille civil, le livret de famille catholique, si l'on en possède un.

Mariages : il est indispensable de s'inscrire plusieurs mois avant le mariage et de rencontrer le prêtre avant de faire des réservations afin de connaître les dispositions de la paroisse. D'autre part, le mariage engageant toute la vie, entraîne des droits et des devoirs conformément aux lois de l'Eglise. Il nécessite une préparation afin de savoir à quoi l'on s'engage.



Abbé François SCRIVE

Curé : Abbé François SCRIVE

Tél : 01.30.35.70.31

Adresse : Presbytère 13, rue Faubert
95270 Belloy-en-France

Courriel : francois.scrive@wanadoo.fr

Site internet : www.belloy-en-france.org



SNCF : QUELQUES NOU- VELLES DE LA LIGNE H

Le 12 novembre dernier, a eu lieu, comme c'est le cas régulièrement, une réunion entre les responsables de la ligne H et les élus des communes qui dépendent de cette ligne ferroviaire. Pour la première fois, actualité oblige, cette rencontre était en visioconférence.

VOYAGER EN SECURITE SANITAIRE : Mme CRAMBERT, directrice de la ligne H, rappela que les trains ne sont pas des clusters. Pour ce faire, toutes les rames sont systématiquement désinfectées tous les jours par une entreprise spécialisée. Des permanences de gendarmerie ont été installées dans les gares de Domont et d'Ermont pour recevoir les potentielles plaintes des voyageurs.

UNE FREQUENTATION INFÉRIEURE A D'HABITUDE : Pour « assurer la continuité économique », tous les trains habituels de la ligne H roulent mais ces trains sont assez peu fréquentés : en novembre, 35 % des voyageurs habituels fréquentaient la ligne H « ce qui permet à tout le monde d'avoir une place assise, même aux heures de pointe » selon la directrice. Cela étant, des « ajustements sont envisageables le week-end » (25% de fréquentation) et sur l'axe Persan/Pontoise/Creil moins fréquenté.

En réponse aux questions des élus, la directrice et sa secrétaire générale, Mme BROSSARD, affirmèrent que **les travaux** se poursuivaient aussi bien sur les voies ferrées que dans les gares et elles insistèrent sur les travaux très importants en cours dans la gare de Saint Denis. Elles reconnurent

aussi que les voyageurs avaient subi, à plusieurs reprises, les conséquences de la panne du système d'informations « voyageurs » (motifs techniques de la panne très difficiles à trouver mais selon elles, ce serait chose faite maintenant). Quant à la **sonorisation de la Gare du Nord**, le diagnostic est partagé par tout le monde : cela ne fonctionne pas ! C'est particulièrement gênant quand les trains ne sont pas toujours sur les quais habituels et cela provoque des sprints sur les quais dont même les voyageurs férus d'athlétisme se seraient bien passés. Soyons rassurés mais patients : cette sonorisation sera bien retravaillée mais dans le cadre de la refonte de la gare, ce n'est donc pas pour demain !

Jean-Marie BONTEMPS,
Maire-adjoint

La voie ferrée entre Belloy-en-France et Luzarches a bénéficié de travaux très importants à la veille de l'été.



Nous avons rencontré pour vous : ENTREPRENEUR ET ELU A BELLOY :



GILLES COMPAGNON

Au fil de notre conversation, une réalité lui saute aux yeux : cela fait un siècle tout rond que sa famille est arrivée à Belloy-en-France ! 100 ans au service des Belloysiens aussi bien comme élus que comme chefs d'entreprise : ce n'est pas si courant !

La famille « Compagnon » débarque à Belloy-en-France

C'est en effet en 1920, juste après la première guerre mondiale, que **Germain COMPAGNON**, sa femme et son fils Georges quittent Melun (77) et s'installent à Belloy-en-France. Ils achètent rue Faubert une maison avec un petit apprentis pour y loger et créer son atelier artisanal de fabrication de chaînes. Il avait été employé à Melun dans la bijouterie et a voulu voler de ses propres ailes dans une branche qui lui était familière. Premier d'une lignée, Germain a été adjoint au maire de Belloy et a même assuré l'intérim du maire. Quelques années avant la seconde guerre mondiale, son fils Georges est employé dans l'entreprise familiale pour aider son père.

Avec la libération, c'est **Georges COMPAGNON** qui reprend le flambeau en créant les « Etablissements Compagnon ». Il en assurera la direction officiellement jusqu'en 1982. Prenant la suite de son père dans le domaine municipal également, il sera l'adjoint au maire de **M. NIVIERE**. Les années suivantes voient le couple accueillir successivement une petite fille et cinq ans plus tard, un fils : Gilles COMPAGNON qui naît à Belloy. Il suivra sa scolarité primaire avec les jeunes Barbarossa et Hennequin, entre autres garçons de son âge. Il fréquente le collège de Beaumont sur Oise en 6^{ème} et 5^{ème}, rejoint le lycée Jean-Jacques Rousseau de Sarcelles pour y faire sa 4^{ème} et sa 3^{ème} et termine sa scolarité secondaire, de la 2^{de} au baccalauréat, au lycée Jules Urhy de Creil (60). Brillant élément, il est accueilli par le lycée Jacques Decour à Paris pour suivre « Maths Sup » et « Maths Spé » mais il réoriente alors sa vie dans une autre voie.

Gilles Compagnon, entrepreneur belloysien

Le décès à 23 ans de sa sœur aînée, destinée à reprendre l'entreprise, va conduire Gilles à arrêter ses études pour s'investir dans l'entreprise « sinon on fermait la boîte ». C'est ce qu'il fait en 1972, son père auquel il succèdera officiellement en 1982, assurant la gestion administrative de l'entité. Cette industrie comptait entre 10 et 20 employés « essentiellement des salariés de Belloy ». Son frère, Sylvain, est entré dans l'entreprise en 1982 pour le seconder. Fidèles à la tradition familiale, Gilles sera conseiller municipal minoritaire de 1983 à 1995 puis Adjoint au maire de Raphaël BARBAROSSA de 1995 à 2001. A cette date, c'est Sylvain qui entre au Conseil municipal jusqu'en 2008.

Une entreprise de pointe dans le domaine du luxe

Les établissements Compagnon étaient spécialisés dans la fabrication des chaînes et de tous les bijoux à base de chaîne. Sous Germain et Georges, c'était de la bijouterie traditionnelle qui travaillait l'or, l'argent. Gilles poursuit ces fabrications mais y ajouta des débouchés sur le monde de la mode, en utilisant notamment le laiton. « Toutes les chaînes utilisées dans les défilés **Chanel** venaient de Belloy » précise Gilles avec une fierté non dissimulée. Parallèlement, il crée une autre société, dont la gestion sera confiée à Sylvain, spécialisée dans les objets en fonte (bagues, boutons, broches) dont le principal client était, excusez du peu, la maison Chanel. Les agrandissements successifs de la

maison achetée en 1920 par la famille ont permis d'avoir des locaux industriels conséquents (« plus de 300 machines – essentiellement de fabrication allemande- et des machines à commande numérique italiennes » se souvient Gilles qui ajoute « On soudait, on frisait les facettes. La plus petite chaîne faisait 1 mm de large et était faite en fil de 0.27 mm quand la plus grande atteignait 27 mm avec du fil de 5 mm ». Un véritable savoir-faire unique en France auquel s'ajoutaient une grande souplesse et une réactivité recherchée : « Les stylistes sont très exigeants. Il leur arrivait de nous demander un modèle spécifique deux jours avant un défilé et il fallait leur livrer dans la journée ». C'était cela la clef du succès de cette entreprise.

En 2015, les aléas de la vie de l'entreprise l'amènent à déplacer son entreprise à Chambly où le suivent tous ses employés. En 2017, Gilles prend sa retraite sans avoir trouvé de repreneur, obligé de vendre ses machines à des entreprises allemandes (« Il n'y a plus de fabricant de chaînes en France regrette-t-il. En Italie et en Allemagne, ils sont encore nombreux mais la France a fait de mauvais choix industriels. C'est un métier très spécifique, il n'y avait pas de formation, chez nous les salariés étaient formés sur place ». La société est dissoute en 2017.

Le passage à la **retraite** est, pour Gilles, un passage difficile après une vie très active : « Je ne sais pas ne rien faire, je culpabilise ». Il y a quelques mois, ses anciens locaux industriels de Belloy ont été vidés, une **nouvelle page** peut s'ouvrir dans cette vie passée au service de sa ville et de ses employés.

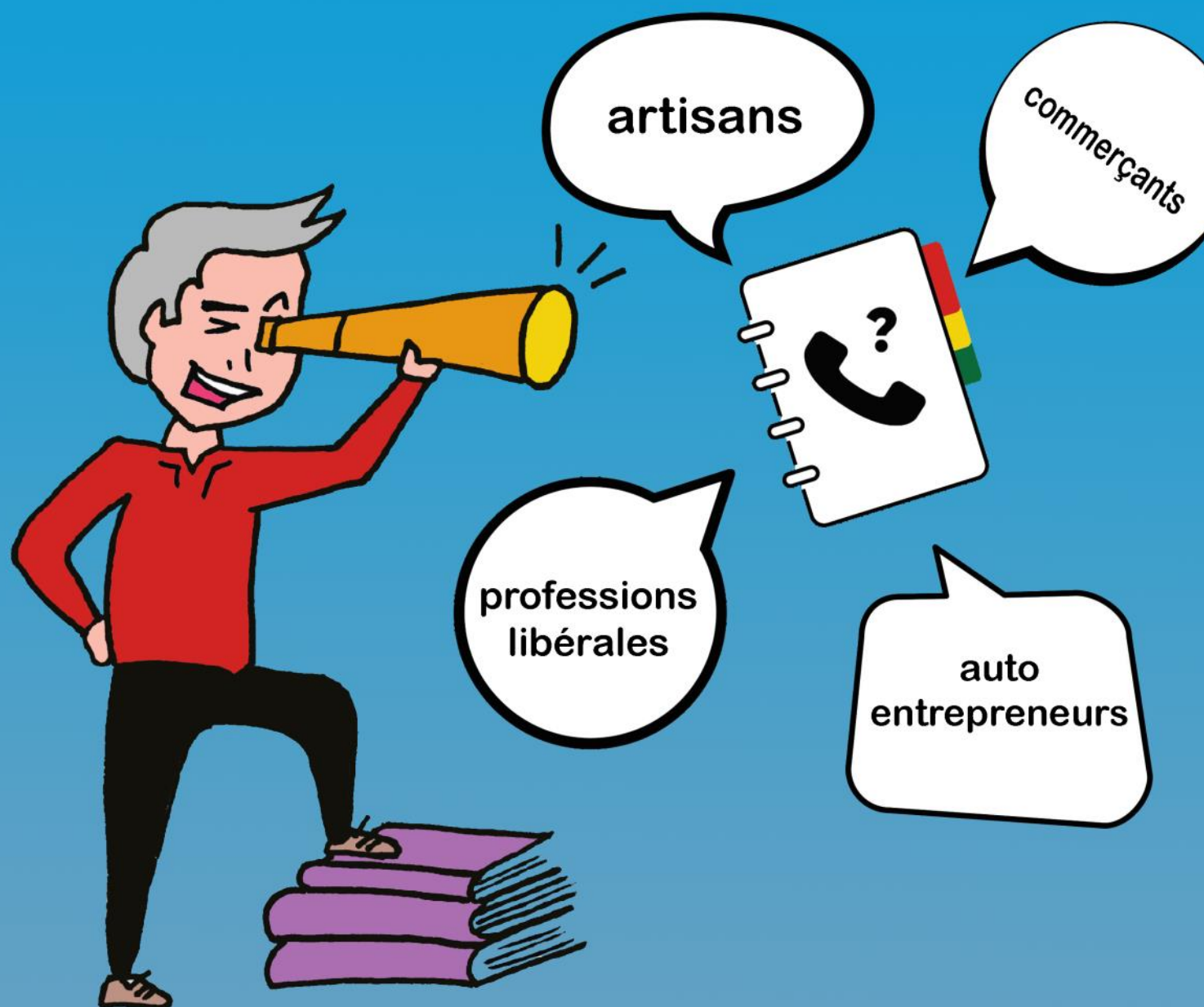
Jean-Marie BONTEMPS





CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE NOS ARTISANS

PROFESSIONNELS



FAITES-VOUS — — CONNAITRE

**Si vous souhaitez faire partie d'un annuaire
dédié aux professionnels Belloysiens**

adressez vos coordonnées à mairie@belloy-en-france.fr
L'annuaire sera mis à disposition des habitants de Belloy pour répondre à leurs besoins





Belloy sur la toile :

Cette nouvelle rubrique vous est proposée afin de vous présenter des publications qui sont parues sur internet et qui évoquent Belloy.



Biodiversité au Parc de la Marlière - Parc Marlière 3 mai 2020" - source : Page FB "Tu sais que tu viens de Belloy quand..."



Rétrospective la Marche gourmande organisée par le



Belloy mis à l'honneur par l'OTC" - source : Page FB "Office tourisme communautaire Royaumont-Carnelle -Pays de France"



TRIBUNE LIBRE DES ELUS « ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR avec Raphaël BARBAROSSA »



VIVRE ENSEMBLE

Comment vouloir parler du « vivre ensemble » sans évoquer, même brièvement, l'effroi qui nous a tous pénétrés, à la veille des congés de Toussaint, à l'annonce de l'assassinat et de la mutilation de **Samuel PATY**, cet enseignant du collège de Conflans-Sainte-Honorine qui habitait notre département à Eragny-sur-Oise. Tué et décapité simplement pour avoir voulu enseigner à ses élèves, comme c'étaient son rôle et même son devoir, les concepts de « liberté de parole » et de laïcité, en fait les bases mêmes du « Vivre ensemble ». Dès le lundi matin qui a suivi ce drame, les drapeaux au fronton de notre mairie ont été mis en berne et, le 11 novembre, Raphaël Barbarossa a tenu à associer ce professeur – ainsi que les trois victimes de l'attentat niçois – à l'hommage national célébré ce jour-là.

Mais, heureusement pour chacun d'entre nous, le « vivre ensemble » ne se concrétise pas quotidiennement dans ce genre de drame. Et même si passer de l'un à l'autre est délicat, « Vivre ensemble » à Belloy-en-France, c'est toute une série de marques quotidiennes de respect pour nos concitoyens et d'empathie vis-à-vis d'eux. « Vivre ensemble », c'est ainsi respecter les jours et heures où le calme est rendu obligatoire par un arrêté municipal ; « Vivre ensemble », c'est respecter les places de stationnement prévues sur la chaussée de nos rues (Que répondre à tel couple qui ne peut sortir de chez lui à cause de voitures mal garées ? Est-il admissible que des piétons avec voitures d'enfants ou tenant des enfants par la main soient obligés de descendre sur la chaussée pour contourner des automobiles garées ... sur le trottoir ?). « Vivre ensemble », c'est rentrer ses poubelles, c'est ne pas accepter que des déjections canines polluent nos venelles, c'est combattre les dépôts sauvages qui ravagent notre environnement. Et ce ne sont là que quelques exemples mais chacun d'entre vous pourrait en ajouter.

Vos élus font le maximum pour favoriser ce « Vivre ensemble » avec les moyens humains et budgétaires qui sont les leurs mais il est bien évident que nous ne parviendrons à un résultat probant en ce domaine que par une prise de conscience collective de la nécessité de réagir à ces comportements transgressifs. A l'aube de cette nouvelle année, c'est le vœu que vous expriment vos élus tant il est important pour chacun d'entre nous, à Belloy, d'être heureux et de favoriser le « Vivre ensemble ».

Les élus de la liste « Ensemble construisons l'avenir »



TRIBUNE LIBRE DES ELUS « BELLOY AUTREMENT »

La démocratie locale à Belloy en France, mythe ou réalité ?

Elus par 4 belloisiens sur 10, nous espérons, nous pensions que nous serions entendus sans peine au sein de la municipalité. Mais la démocratie municipale étant ce qu'elle est, nous sommes seulement des élus minoritaires, et nous ne pouvons qu'espérer être entendu pour l'intérêt commun. Nous découvrons de jour en jour, un décisionnel manquant de transparence, qui utilise tous les artifices pour nous barrer la route.

C'est pour cela, qu'exclus de la commission d'appel d'offre où se décident les engagements financiers de votre commune et donc l'utilisation de vos impôts, nous avons demandé la création d'une commission du contrôle financier comme la loi nous y autorise. A ce jour, et une fois de plus, nous n'avons obtenu aucune réponse.

Nos propositions d'amendements ou d'améliorations sont bien souvent ignorées, car les bonnes idées ne sembleraient pouvoir être proposées que par le groupe majoritaire.

Enfin obtenir un simple document administratif relève d'un long parcours.

Bien qu'Élus de la minorité nous sommes engagés, impliqués et volontaires.

C'est dans ce contexte et face au manque d'écoute que nous avons saisi M. le Maire par courrier de la dangerosité et l'inaccessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la place Sainte Beuve. Notre courrier étant malheureusement resté sans réponse, nous avons dû saisir les instances départementales et donc alerté Monsieur le préfet du val d'Oise

Plus que jamais à vos côtés, nous vous recevrons mensuellement pour échanger dès la fin de cette période compliquée sur le plan sanitaire qui prendra fin nous l'espérons très prochainement.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'années, profitez de vos proches et prenez soin de vous.

Les élus de la liste « Belloy Autrement »





Félicitations à nos nouveaux Bacheliers 2020

Lycée G. de Nerval Luzarches

BACON Selena
DA SILVA Mélissa
DIEZ Lisa-Marie
EUZENOT Charline
FEUILLE Alexandre
LETTRY Julie
LYEUTE Guillaume
MAJDANSKI Yaël
NAIT OUAZOU Ilham
PHEMIUS Orianne
SILVA Sarah

Lycée Georges Sand Domont

LE GALL Maëlle
PIRES Lisa

Lycée La Tourelle Sarcelles

GRAF Baptiste

Lycée des métiers J.Mermoz - Monsoult

BELLET Léa
REMOND Maxime

Lycée des métiers Saint-Charles Chauny

RAULIN Jordan



La Communauté de Communes a décidé suite à la dernière commission commerces de proximité du 2 novembre, de **soutenir les commerces de proximité** (en passant par vos applications « mymairie »). L'application va évoluer avec la mise en place d'une plateforme e-commerce intercommunale conjointe qui permettra à vos commerçants de proposer du « **click and collect** » pour un coût très abordable.

Pour nous permettre de toucher l'ensemble des commerçants du territoire, nous avons besoin de votre collaboration. En effet, l'action ne pourra être efficace qu'en transversalité de communication auprès des commerçants mais également de vos administrés (via les applications, les réseaux sociaux, etc).

Nous vous invitons également à installer sur vos téléphones l'application MyMairie de la Communauté de Communes afin de rester informé de son actualité.

PROMENONS NOUS AVEC LE PNR OISE PAYS DE FRANCE



Dimanche 11 octobre 2020, une vingtaine de marcheurs se sont regroupés à l'appel du Parc Naturel régional Oise Pays de France (PNR) devant l'église Saint Georges de Belloy-en-France en ce début d'après-midi. Pour marquer l'entrée d'un certain nombre de nouvelles communes dans le **PNR** dont **Belloy-en-France et Saint Martin du Tertre**, le Parc a organisé une **marche** d'une dizaine de kilomètres qui nous a fait découvrir les **richesses** de Belloy-en-France et Saint Martin du Tertre. Malgré un temps maussade, chacun apprécia cette grande boucle qui nous fit grimper jusqu'à la **Tour du Guet**, puis redescendre vers le **château de Franconville** avant de gagner la **gare de Villaines** à travers bois et champs en jetant en passant un œil attentif à des carrières assez spectaculaires. Une façon fort agréable et à la portée de chacun de découvrir notre environnement immédiat. Vers 17h30, le groupe se séparait sur notre **belle place Sainte-Beuve**.

Effectivement, il y a plusieurs mois que le conseil municipal de notre commune a adopté la **charte** du Parc Naturel Régional Oise Pays de France. Dès que le premier ministre aura signé

le décret de renouvellement de la Charte du PNR (ce qui devrait arriver avant la fin du mois de décembre), l'assemblée plénière regroupant les communes adhérentes de l'Oise et du Val d'Oise se tiendra au siège du Parc, au Château de la Borne Blanche à ORRY-LA-VILLE. Belloy-en-France y sera représentée par Raphaël BARBAROSSA et Jean-Marie BONTEMPS. (pour contacter le parc : www.parc-oise-paysdefrance.fr).



ETAT CIVIL

Bienvenue

SITBON LOPES Léandro	29/10/2019
PILAIN Léandre	11/12/2019
SITBON DA SILVA PAÍS Louana	16/01/2020
WALQUENART Lanna	20/01/2020
GOURBESVILLE Hanna	21/01/2020
QURESHI Abdul-Rehman	03/02/2020
RUSCHER Lana	07/03/2020
DE OLIVEIRA Livia	10/03/2020
DE OLIVIERA Ava	10/03/2020
FUNCK Tom	09/04/2020
PINTO Léo	17/05/2020
GUIDON LEDUC Malone	06/06/2020
GUIA Kaïs	02/07/2020
PEROD Valentin	16/07/2020
PIRES HENNEQUIN Maël	11/08/2020
OZANEAUX Anthony	13/08/2020
VEZARD Alba	24/08/2020
RUSCUTA Elias	03/09/2020
EL HACHMI Nour	17/09/2020
LUMON BRÉGER Marlon	21/09/2020
DA SILVA MIRADOURO Leandre	22/09/2020
ROUALDES Sherine	02/10/2020
GUIA Lya	12/10/2020
RIGAUD SAMSON Romy	30/10/2020

Félicitations

Pascal DUSAUTOIS et Muriel JOËTS	04/07/2020
Antoine MICAT et Audrey DUCHESNE	01/08/2020
Jérémie LESNIK et Suchawadee BOONPRAJAM	28/11/2020

Ils nous ont quittés

QUÉMÉNEUR Thierry	09/01/2020
HENNEQUIN Claude	20/02/2020
HIRSCHY Jean-Claude	23/02/2020
ZAMMARCI Sauro	24/06/2020
LEGRAND Stanislaw née LITVIN	08/08/2020
THORIGNY Pascal	18/08/2020
DEPARDAY Henriette née BOLLE	17/09/2020
COURTOIS Jean	18/10/2020
BARBAROSSA Michelle née CUYPERS	25/10/2020
LEBON Pierre	15/11/2020

Numéro Pratiques

Pompiers 18

Samu 15

Dr R. Barbarossa

01 30 35 75 65

Pharmacie de Carnelle Leroux

01 30 35 75 21

Micro-crèche

01 30 35 08 39

Ecole maternelle

01 30 35 74 11

Ecole élémentaire

01 30 35 71 56

**Collège Marcel Pagnol,
Montsoul**

01 34' 69 85 92

**Lycée Gérard de Nerval,
Luzarches**

01 30 29 55 00

CAF

0 810 25 95 10

SNCF

3635

Enedis

09 72 67 50 95

GRDF

08 00 47 33 33

Eau Potable CEG

01 34 38 86 86

Eaux Usées Veolia

09 69 36 04 00

AGENDA 2021

Congés scolaires du 19 décembre 2020 au 4 janvier 2021

Soirée Martiniquaise (karaoké) samedi 6 février 2021 avec le BEF

Congés scolaires du 13 février au 1^{er} mars 2021

Inscription Brocante samedi 6 mars 2021 avec le BEF

Brocante dimanche 11 avril 2021 avec le BEF

Congés scolaires du 17 avril au 3 mai 2021

Fête Patronale 8 / 9 / 10 mai 2021

Bal de l'été samedi 12 juin 2021 avec le BEF

Congés scolaires d'été du 6 juillet au 1^{er} septembre 2021

Beaujolais jeudi 18 novembre 2021 avec le BEF

Mairie : Tél : 01 30 35 70 14 Fax : 01 30 35 96 60

Ouverture du secrétariat tous les jours de 8h30 - 12h00

Le mercredi, ouverture de 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45

Site internet : www.belloy-en-france.fr / adresse de messagerie : mairie@belloy-en-france.fr

Responsable de publication : **Raphaël BARBAROSSA**

Comité de rédaction : Céline Marache, Florence Anselles, Joël Duarte, Franck Dehays, Thierry Garcin, Monique Moreau, Jean-Marie Bontemps, Delphine Drapeau, Alexis Graf

Crédit photo : Florence Anselles, Mairie de belloy-en-France